

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/03/2025

Application adressée à Legatis.com

99_DE-084-288400039-20250320-025_022-DE

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 20 mars 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/022

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mars à dix heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET: Budget primitif 2025

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Madame Martine DURIEU, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Anthony ZILIO.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etait représenté : Monsieur Max RASPAIL a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Le Président expose que par délibération du 15 novembre 2024, le Conseil d'administration a souhaité conserver les mêmes taux de cotisation pour l'année 2025.

- Cotisation obligatoire : 0.7%
- Cotisation Hygiène et sécurité :
 - o 0.07 % pour les collectivités affiliées au CDG84
 - o 0.10 % pour les collectivités non affiliées
 - o 0.15 % pour le SDIS
 - o Forfait de 200€ pour les collectivités de moins de 20 agents et 450€ pour les collectivités de plus de 20 agents.

Le Budget Principal 2025 se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

■ Le montant des **recettes** de fonctionnement s'élève à **5 207 500.00 euros**

⇒ **Chapitre 70 : produits des services**

3 337 871.78 euros

comprenant notamment les cotisations obligatoires et additionnelles versées par les collectivités affiliées, le remboursement des concours, les conventions et autres produits d'activité.

⇒ **Chapitre 74 : dotations et participation**

10 000 euros

participation CNRAFL, FIPHFP et Fonds de Prévention et FCTVA sur dépenses en fonctionnement

- ⇒ Chapitre 75 : autres produits gestion courante **275 000 euros**
Conventions d'assurance statutaire, PSC et tickets restaurant
- ⇒ Chapitre 77 : produits exceptionnels **5 000 euros**
Remboursement ou trop versé – annulation des mandats sur exercices antérieurs
- ⇒ Chapitre 013 : atténuation de charges **15 000 euros**
remboursement par notre assurance groupe des indemnités journalières (maladie, maternité ...) et
remboursement de personnes privées d'emploi

Total des produits des recettes de fonctionnement **3 642 871.78 euros**

R002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE **1 564 628.22 euros**

■ Le montant des **dépenses** de fonctionnement s'élève à **5 207 500.00 euros**

- ⇒ Chapitre 011 : charges à caractère général **1 371 500.00 euros**
Il s'agit principalement des dépenses relatives au fonctionnement du Centre mais aussi des locations,
des fournitures de bureau, de la maintenance des matériels, des primes d'assurance, de la
documentation générale, des indemnités pour les jurys de concours, du remboursement des
décharges d'activité de services, des vacances, des frais d'affranchissement, de télécommunication.

- ⇒ Chapitre 012 : charges de personnel **2 855 000.00 euros**
Rémunérations du personnel titulaire et non titulaire du Centre de gestion, les charges sociales
patronales, cotisations au contrat groupe d'assurance. Pour 2025, hausse du taux de cotisations de la
CNRACL (+3 points) et participation du CDG à la prévoyance de ses agents.

- ⇒ Chapitre 65 : autres charges de gestion courante **196 000 euros**
Il s'agit principalement du remboursement des décharges d'activité de service dans le cadre du droit
syndical et des autorisations spéciales d'absences, des indemnités du Président , du Vice-Président
délégué et des Vice-Présidents, des frais de déplacement des membres élus du Conseil
d'administration, des organismes paritaires et de la commission de réforme et des droits d'utilisation
(informatique, redevances).

- ⇒ Chapitre 67 : charges exceptionnelles **65 000 euros**
Titres annulés sur exercices antérieurs

- ⇒ Chapitre 68 : dotations aux amortissements **200 000.00 euros**
Ce chiffre intègre les dotations 2025 (y compris celles sur les acquisitions 2025 – M57) et une
régularisation sur les acquisitions 2024.

- ⇒ Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement **520 000 euros**
Excédent de fonctionnement qui permet de couvrir les besoins de financement des investissements.

Le total des dépenses s'élève à **5 207 500.00 euros**

La section de fonctionnement est en équilibre.

SECTION D'INVESTISSEMENT

■ Le montant des recettes d'investissement s'élève à comprenant :	897 226.06 euros
⇒ <u>Chapitre 10 : dotations fonds divers réserves</u> Fonds de compensation pour la T.V.A	132 863.31 euros
⇒ <u>Chapitre 28 : Amortissement des immobilisations</u>	200 000.00 euros
⇒ <u>Chapitre 021 : Virement de section de fonctionnement</u>	520 000.00 euros
R001 SOLDE EXECUTION REPORTE	44 362.75 euros

- Le montant des **dépenses** d'investissement s'élève à **897 226.06 euros**
- ⇒ Chapitre 20 : immobilisations incorporelles ... **50 000.00 euros**
Logiciels informatiques, sécurité informatique et étude aménagement espace vert en parking végétalisé portant des panneaux photovoltaïques
- ⇒ Chapitre 21 : immobilisations corporelles **847 226.06 euros**
comprenant :
- bureaux
- matériel informatique
- aménagement de bureaux
- véhicules
- réaménagement de la salle du Conseil d'Administration
- pose de BSO permettant une amélioration de l'isolation thermique et une baisse des consommations énergétique en cas de fortes chaleurs (budget vert)
- aménagement du terrain végétalisé en parking vert portant des panneaux photovoltaïques (budget vert)

La section d'investissement est en équilibre.

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

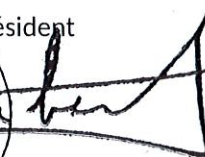
DÉCIDENT à l'unanimité :

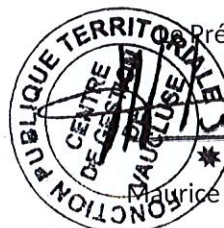
d'approuver le Budget Primitif 2025 du Centre de gestion.

Pour extrait conforme,

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 20/03/2025



Président

Maurice CHABERT



C. REÇU EN PREFECTURE - BP - 2025

le 20/03/2025

Application approuvée l'établissement

99_DE-084-268400039-20250320-025_022-0E

AISE

Autre établissement public administratif local : C.d.G.F.P.T. VAUCLUSE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28840003900021

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE VAUCLUSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET CDG84 (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

Le 28/03/2025

Application agréée E-Procédures

99_DE-084-288400039-20250328-025_022-DE

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	43
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	44
B7.9 - Autres engagements reçus	45
B8 - Subventions versées	46
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	51
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	52
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	53
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	54
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en Investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseront des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	I A

Informations statistiques	
Population totale	564 566

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité

Informations financières – ratios		
1	Depenses réelles de fonctionnement / population	63,1
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	123,1
3	Depenses d'équipement brut / population	24,1
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,1
5	DGF / population	-23,19 %
6	Depenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Depenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Depenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Le 20/03/2025

Application approuvée le 14/03/2025

99_DE-084-288400039-20250320-025_022-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)	
TOTAL DU BUDGET	3 712 415,85	4 078 745,62	1 242 661,20	A1	1 608 990,97
Investissement	141 423,79	317 927,35 (3)	-132 140,81	A2	44 362,75
Fonctionnement	3 570 992,06	3 760 818,27 (4)	1 374 802,01	A3	1 564 628,22

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
I + II	0,00 III + IV	0,00 B1		
I	0,00 III	0,00 B2		
II	0,00 IV	0,00 B3		

TOTAL	A1 + B1	1 608 990,97
Investissement	A2 + B2	44 362,75
Fonctionnement	A3 + B3	1 564 628,22
	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/03/2025

Application agréée E-lypato.com

99_DE-034-202400039-20250320-025_022-DE

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

Le 20/03/2025

Application agréée : Équilibre.com

I - IN	S	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Le 20/03/2025

Application approuvée le 19/03/2025

I - II	ES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS		A

	DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	897 226,06	+	852 863,31
		+	

REPORTS	0,00	+	0,00
	(si solde négatif)		(si solde positif)
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	+	44 362,75
	=		=
Total de la section d'investissement (2)	897 226,06		897 22

	DEPENSES	+	RECETTES
VOTE	5 207 500,00	+	3 642 87
		+	

REPORTS	0,00	+	0,00
	(si déficit)		(si excédent)
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	+	1 564 628,22
	=		=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 207 500,00		5 207 500,00

TOTAL DU BUDGET (4)	6 104 726,06		6 104 726,06
----------------------------	---------------------	--	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédant telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II -- PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

Numéro	Libellé	Chapitre (s)	Montant
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)			
TOTAL			
		020	0,00
« AP de dépenses Imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

REÇU EN PREFECTURE
le 20/03/2025
Application agréée F. Laga 10 000 000

99_0E-084-2884 00039-2025 0320-025_022-0E

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Chapitre(s)	Montant
Libellé		
Numéro		
TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESEN	BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT		C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	21 066,79	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	264 859,19	0,00	847 226,06	847 226,06	847 226,06
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		285 925,98	0,00	897 226,06	897 226,06	897 226,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		285 925,98	0,00	897 226,06	897 226,06	897 226,06

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	285 925,98	0,00	897 226,06	897 226,06	897 226,06
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	897 226,06
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 231,39	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	132 140,81	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		196 372,20	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		196 372,20	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	100 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	121 694,59		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		221 694,59		720 000,00	720 000,00	720 000,00

TOTAL	418 066,79	0,00	852 863,31	852 863,31	852 863,31
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	44 362,75
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	897 226,06
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	720 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16448.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Le 20/03/2025

Application approuvée le 10/03/2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une d... en personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure s

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 210 048,34	0,00	1 371 500,00	1 371 500,00	1 371 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 518 305,41	0,00	2 855 000,00	2 855 000,00	2 855 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	148 000,00	0,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 876 353,75	0,00	4 422 500,00	4 422 500,00	4 422 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 941 353,75	0,00	4 487 500,00	4 487 500,00	4 487 500,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	100 000,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	121 694,59	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		221 694,59	0,00	720 000,00	720 000,00	720 000,00

TOTAL	4 163 048,34	0,00	5 207 500,00	5 207 500,00	5 207 500,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 207 500,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 292 140,81	0,00	3 337 871,78	3 337 871,78	3 337 871,78
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	75 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	220 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 612 140,81	0,00	3 637 871,78	3 637 871,78	3 637 871,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871,78

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871,78
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 564 628,22
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 207 500,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	720 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 018 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Le 20/03/2025

Application budgétaire

II - PRESENT	DGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	847 226,06	0,00	847 226,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		897 226,06	0,00	897 226,06

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	897 226,06
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 371 500,00		1 371 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 855 000,00		2 855 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	196 000,00	0,00	196 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	65 000,00	0,00	65 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		520 000,00	520 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		4 487 500,00	720 000,00	5 207 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 207 500,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité ap

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESE	BUDGET
BALANCE GENERALE - RECETTES	II
	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	132 863,31	0,00	132 863,31
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		200 000,00	200 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		520 000,00	520 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		132 863,31	720 000,00	852 863,31

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

44 362,75

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

897 226,06

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 337 871,78		3 337 871,78
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	10 000,00		10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	275 000,00	0,00	275 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		3 642 871,78	0,00	3 642 871,78

REÇU EN PREFECTURE

C.d.G.F.P.T. VAUCLUSE - BUDGET CDG84 -

Le 28/03/2025

Application agréée F. de gestion

FONCTIONNEMENT	99_DE-034-2384 00039-2025 0320-025_022-DE	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 584 628,22
			■
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 207 500,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	21 066,79	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	264 859,19	0,00	0,00	847 226,06	847 226,06	0,00	847 226,06	847 226,06
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I			II			897 226,06
Total des dépenses d'investissement cumulées								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE
 Le 20/03/2025
 Application agréée E-Procédures
 99_DE-084-288400039-20250320-025_022-0E

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	285 925,98	0,00	852 863,31	852 863,31	852 863,31
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 231,39	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	64 231,39	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	64 231,39	0,00	132 863,31	132 863,31	132 863,31
021 <i>Virlement de la section de fonctionnement</i>	100 000,00		520 000,00	520 000,00	520 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	121 694,59		200 000,00	200 000,00	200 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	221 694,59		720 000,00	720 000,00	720 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

44 362,75

Affectation au compte 1068 (8)

0,00

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulées **897 226,06**

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/03/2025
 Application agréée F. l'Etat
 99_DE-984-288400039-20250320-025_022-DE

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
TOTAL	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	21 066,79	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2031	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2051	21 066,79	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	264 859,19	0,00	0,00	847 226,06	847 226,06	0,00	847 226,06	847 226,06
2128	0,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21311	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	44 859,19	0,00		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
21578	10 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2181	15 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21828	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
21838	85 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21848	30 000,00	0,00		72 226,06	72 226,06	0,00	72 226,06	72 226,06
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	285 925,98	0,00	0,00	897 226,06	897 226,06	0,00	897 226,06	897 226,06
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

le 20/03/2025

Application approuvée le 20/03/2025

99_0E-004-200490039-20250320-025_022-0E

III	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

C REÇU EN PREFECTURE 4 - BP - 2025

le 20/03/2025

Application agréée F. Lejeune

99_DE-034-28840039-20250320-025_022-DE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

C REÇU EN PREFECTURE 34 - BP - 2025

le 20/03/2025

Application 2025 - E. 2025

III 99_DE-084-2884 00039-20250320-025_022-DE	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE		A3			
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	285 925,98	0,00	852 863,31	852 863,31	852 863,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	64 231,39	132 863,31	132 863,31	132 863,31
10222	FACTVA	64 231,39	132 863,31	132 863,31	132 863,31
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	64 231,39	132 863,31	132 863,31	132 863,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	64 231,39	132 863,31	132 863,31	132 863,31
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	121 694,59	200 000,00	200 000,00	200 000,00
28031	Frais d'études	0,00	6 882,00	6 882,00	6 882,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	37 702,97	16 789,30	16 789,30	16 789,30
281318	Autres bâtiments publics	10 895,89	10 553,89	10 553,89	10 553,89
281351	Bâtiments publics	972,00	7 714,00	7 714,00	7 714,00
28181	Installations générales, aménagt divers	751,22	751,22	751,22	751,22
281828	Autres matériels de transport	17 165,31	19 361,00	19 361,00	19 361,00
281838	Autre matériel informatique	38 986,83	122 793,99	122 793,99	122 793,99

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
201848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 220,37	I	15 154,60	II	15 154,60
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		221 694,59		720 000,00	720 000,00	720 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

Le 20/03/2025

Application Agence Filigrane

99_DE-084-288400039-20250320-025_022-0E

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 163 048,34	0,00	0,00	5 207 500,00	5 207 500,00	0,00	5 207 500,00	5 207 500,00
011	Charges à caractère général (3)	1 210 048,34	0,00	0,00	1 371 500,00	1 371 500,00	0,00	1 371 500,00	1 371 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 518 305,41	0,00		2 855 000,00	2 855 000,00		2 855 000,00	2 855 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	148 000,00	0,00	0,00	196 000,00	196 000,00	0,00	196 000,00	196 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 876 353,75	0,00	0,00	4 422 500,00	4 422 500,00	0,00	4 422 500,00	4 422 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
	Total des dépenses réelles	3 941 353,75	0,00	0,00	4 487 500,00	4 487 500,00	0,00	4 487 500,00	4 487 500,00
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00			520 000,00	520 000,00		520 000,00	520 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	121 694,59			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	221 694,59			720 000,00	720 000,00		720 000,00	720 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

5 207 500,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/03/2025
Application adressée à la Préfecture
99_DE-084-2884 00039-2025 0320-025_032-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

	III
	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871,78
013	Atténuations de charges (2)	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 292 140,81	0,00	3 337 871,78	3 337 871,78	3 337 871,78
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0
74	Dotations et participations (2)	75 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000
75	Autres produits de gestion courante (2)	220 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000
	Total des recettes de gestion des services	3 612 140,81	0,00	3 637 871,78	3 637 871,78	3 637 871
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0
77	Produits spécifiques (2)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0
	Total des recettes financières	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000
	Total des recettes réelles	3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0
043	Opérations ordre inférieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

1 564 628,22

Total des recettes de fonctionnement cumulées

5 207 500,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des caissons d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET									
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	4 163 048,34	0,00	0,00	5 207 500,00	5 207 500,00	0,00	5 207 500,00	5 207 500,00
011	Charges à caractère général (4)	1 210 048,34	0,00	0,00	1 371 500,00	1 371 500,00	0,00	1 371 500,00	1 371 500,00
6041	Achats d'études	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6042	Achats de prestations de services	160 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
60611	Eau et assainissement	70 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	13 948,34	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Fournitures et vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60661	Médicaments	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6132	Locations immobilières	70 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	60 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6161	Multirisques	30 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	23 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

REÇU EN PREFECTURE

Le 28/03/2025

Application n° 93 DE 084 - 2025 0329 - 025_022-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I	II	II	II			III = I + II
6188	Autres frais divers	8 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	400,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	34 500,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	132 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
6233	Foires et expositions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6248	Divers	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	33 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6255	Frais de déménagement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	28 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	315 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 518 305,41	0,00	2 855 000,00	2 855 000,00	2 855 000,00		2 855 000,00	2 855 000,00
6331	Versement mobilité	25 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	20 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00		22 000,00	22 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	4 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 467 000,00	0,00	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00		1 600 000,00	1 600 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	335 305,41	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00		390 000,00	390 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64132	S.F.T., indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
642	Indemnités jury soumise cotis. sociales	10 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	224 000,00	0,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	313 000,00	0,00	0,00	385 000,00	385 000,00	385 000,00	385 000,00	385 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	60 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6488	Autres	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	148 000,00	0,00	0,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00	196 000,00
65188	Autres	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	6 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65313	Cotisations de retraite	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	5 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
65818	Autres	30 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

Chap./ art (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	II		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 876 353,75	0,00	0,00	4 422 500,00	4 422 500,00	0,00	4 422 500,00	4 422 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00			0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
673	Tires annulés (sur exercices antérieurs	65 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	65 000,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
	Total des dépenses réelles	3 941 353,75	0,00	0,00	4 487 500,00	4 487 500,00	0,00	4 487 500,00	4 487 500,00
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00			520 000,00	520 000,00		520 000,00	520 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	121 694,59			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporables	121 694,59			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	221 694,59			720 000,00	720 000,00		720 000,00	720 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou jées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6812 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/03/2025
Application n° 2025-0320-025_022-DE
99_DE-084-288400039-20250320-025_022-DE

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	
III	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871,78
013	Atténuations de charges (3)	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 292 140,81	0,00	3 337 871,78	3 337 871,78	3 337 871,78
706881	Cotisations obligatoires	1 632 000,00	0,00	1 680 000,00	1 680 000,00	1 680 000,00
706882	Cotisations additionnelles	256 140,81	0,00	244 371,78	244 371,78	244 371,78
706883	Cotisations des organismes non affiliés	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
706888	Autres	1 170 500,00	0,00	1 224 000,00	1 224 000,00	1 224 000,00
708771	Remb. frais conseils de discipline	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
708773	Remb. frais coût lauréat	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
708778	Remb. frais, autres frais	44 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	75 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	5 184,06	5 184,06	5 184,06
747888	Autres	75 000,00	0,00	4 815,94	4 815,94	4 815,94
75	Autres produits de gestion courante (3)	220 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
75888	Autres	220 000,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
	Total des recettes de gestion des services	3 612 140,81	0,00	3 637 871,78	3 637 871,78	3 637 871,78
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 622 140,81	0,00	3 642 871,78	3 642 871,78	3 642 871,78
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		0,00	I		II	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Durée (en années)	25-03-1998
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 610.00 €		
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délégation du
L Immobilisations corporelles	10	25/03/1998
L Immobilisations corporelles	5	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	5	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	15	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	15	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	15	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	15	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	5	22/06/2023
L Immobilisations corporelles	2	22/06/2023
L Immobilisations incorporelles	2	22/06/2023
L Immobilisations incorporelles	2	22/06/2023

REÇU EN PREFECTURE
Le 28/03/2025
Application approuvée F. L. J. P. T. C. 2025
99_DE-084-2884 00039-20250320-D25_022-DE

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/03/2025

Application: gress, F:\gpr\2025

99_DE-084-288400039-20250320-025_022-DE

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES - ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/03/2025
Aspération Angoulême - Filippi - 022-02

IV - ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					
FONCTIONNEMENT (total)					
					0,00
					0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/03/2025
 Application approuvée F. Legu...
 93_DE-034-202400035-20250320-025_022-0E

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		38,00	0,00	38,00	26,00	1,00	27,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur du Centre de Gestion	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur territorial	A	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Rédacteur	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	8,00	3,00	11,00	7,00	2,00	9,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien ppal 1ere classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Infirmier en soins généraux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier en soins généraux hors classe	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Médecin	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint du Patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2
Assistant de conservation du patrimoine	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2
Apprentis	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		55,00	3,00	58,00	38,00	6,00	44

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1986. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/03/2025
Application agréée F. 10/15/11/11
99_DE-034-2884-00039-20250320-025_022-DE

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				206 000,00		
Adjoint du Patrimoine	C	CULT		28 000,00	A Non pourvu	CDD
Apprentis	C	OTR		28 000,00	A	A Apprentissage
Attaché	A	ADM		55 000,00	A Non pourvu	CDD
Ingénieur	A	TECH		95 000,00	A Non pourvu	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				219 500,00		
Adjoint administratif	C	ADM		22 500,00	A	CDD
Assistante sociale	A	MS		2 000,00	A	A Vacataire
Médecin	A	MS		150 000,00	A	A Vacataire
Psychologue du travail	A	MS		45 000,00	A	A Vacataire
TOTAL GENERAL				425 500,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
 (2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 410 (100 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes de moins de 15 000 habitants, dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire territorial par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 352-9 avec un régime de recrutement et de promotion identiques à ceux des fonctionnaires territoriaux.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial bénéficie d'un accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
 (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-13, 332-10 et 332-11 du CGFP.
 (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

REÇU EN PREFECTURE
Le 28/03/2025
Application agréée E-Explicite
99_DE-984-288400039-20250320-025_022-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	IV C1.1
---	----------------

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	44 362,75	44 362,75
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	44 362,75	44 362,75

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	44 362,75	44 362,75
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	44 362,75	44 362,75

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	852 863,31	852 863,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	852 863,31	852 863,31

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

le 20/03/2025

Application approuvée le 02/03/2025

99_DE-084-288400039-20250320-025_022-DE

IV

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		852 863,31	III 852 863,31
Ressources propres externes de l'année (a)		132 863,31	132 863,31
10222	FCTVA	132 863,31	132 863,31
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		720 000,00	720 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	6 882,00	6 882,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	16 789,30	16 789,30
281318	Autres bâtiments publics	10 553,89	10 553,89
281351	Bâtiments publics	7 714,00	7 714,00
28181	Installations générales, aménagt divers	751,22	751,22
281828	Autres matériels de transport	19 361,00	19 361,00
281838	Autre matériel informatique	122 793,99	122 793,99
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 154,60	15 154,60
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	520 000,00	520 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

le 20/03/2025

Application agréée E.legalite.com

V - AF	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 16 - 1 pouvoir

Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06 Mars 2025

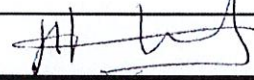
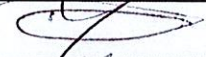
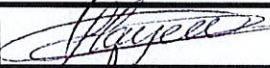
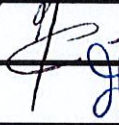

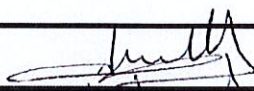
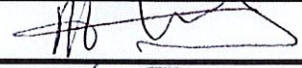
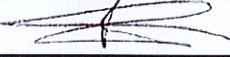
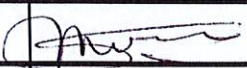

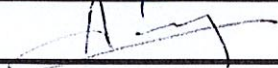


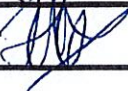
Présenté par Le Président (1),

A Avignon, le 20/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration(2), réunie en session Ordinaire

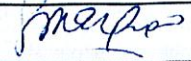


A Avignon, le 20/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

Le Président M. CHABERT Maurice ou Mme RAMBAUD Françoise	
M. AIELLO André ou Mme ROUVIER Geneviève	
M. FLAUGERE Hervé ou M. LAMBERTIN Jean-Pierre	
M. LARGUIER Jean-Pierre ou Mme LAFFONT Sylvie	
M. MOSSÉ Marc ou Mme GARFAGNINI Arlette	
M. OUDARD Alain ou Mme RAVET Jocelyne	
M. PAGET Nicolas ou M. SAUVAGEON Stéphane	
M. PERELLO Didier ou M. CHABAUD Gérard	
M. RASPAIL Max ou M. ROUX Ghislain	
M. RIPERT Gilles ou Mme CARBONNEL Charlotte	
M. ROUET Frédéric ou M. LABRO Claude	
M. SOLER Serge ou Madame DRIES Nadine	
M. ZILIO Anthony ou M. MERLE Julien	
Mme ANCEY Dominique ou M. CHAZAL Gilbert	
Mme BLANC Carine ou Mme MILLET Annie	
Mme CHABAUD-GEVA Laurence ou M. REYNIER-DUVAL Christophe	
Mme DURIEU Martine ou Mme RIEU Laurence	
Mme HAQUET Sonia ou Mme GIRARD Nicole	
Mme JEAN Geneviève ou Mme PEAUMIER	

Application agréée E-expaite.com

V – AR	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Mme MARQUEZ Sophie ou Mme MERIGAUD Héléne	
Mme MICHELIER Valérie ou M. BOREL Félix	
Mme RICARD Katy ou M. LUCAS François	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/03/2025, et de la publication le 20/03/2025
A Avignon, le 20/03/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

